

Réunion de rentrée du mardi 22 septembre

Ordre du jour :

- Présentation de l'équipe pédagogique et des partenaires de l'école.
- Effectifs de l'école
- Horaires et fonctionnement de l'école
- Les élections des représentants des parents d'élèves
- L'association USEP de l'école
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- Les projets 2015/2016
- Informations diverses

1/ présentation de l'équipe

Classe des TPS/PS/MS/GS : Arcélie GIRARDEAU et Lusila AÏT TOUATI

Classe des GS/CP : Virginie METAIS et Christine D'HERBOMÉ

Classe des CE1/CE2 : Florence FRANCOIS

Classe des CE2/CM1 : Anaïk MAZERY

Classe des CM1/CM2 : Laure BESSAGUET / Blandine DUFOUR (décharge de direction le jeudi)

Enseignante remplaçante rattachée à l'école : Emilie RIOUX

Personnel périscolaire : Anne DUPONT, Marie Jo CHAIGNEAU, Lusila AÏT TOUATI, Charlotte MANZINI et Stéphanie MARCHETEAU, Isabelle METAIS

Personnel cantine : Lusila AÏT TOUATI, Christine d'HERBOMMÉE, Isabelle METAIS et Pascale COINDRE, Gaëlle GRELLIER

APE : Mme FAIVRE présidente de l'APE (intervention et présentation)

Présentation du RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté)

- maître E : Patrice MILLET pour l'élève qui manifeste des difficultés à comprendre et à apprendre, qui nécessite une prise en charge spécialisée dans les domaines de la conceptualisation, de l'abstraction, du raisonnement logique, des opérations cognitives.

Pour l'élève qui a besoin de restaurer le désir d'apprendre et valoriser l'estime de soi.

Pas de maître G

Psychologue scolaire : Danièle GIMENO

10, allée Gutenberg
79 200 PARTHENAY
Tél : 05 49 64 02 03.

Il y a une permanence téléphonique tous les lundis entre 9h et 11h.

Répondeur : ne pas hésiter à laisser ses coordonnées car elle rappelle systématiquement.

Son intervention peut concerner des troubles scolaires, comportementaux, des difficultés familiales et/ou éducative. Elle assure le suivi psychologique, les entretiens avec les enfants concernés, leurs parents, leurs enseignants, ou oriente les familles vers les structures extérieures.

Danièle GIMENO peut apporter des réponses à des questions auxquelles vous n'avez pas de réponse et qui vous gênent au quotidien. Vous pouvez la contacter sans passer par l'école.

RASED Réseaux d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté

INFORMATION AUX FAMILLES 2015 - 2016

Les réseaux d'aides (R.A.S.E.D.), dispositifs de l'Éducation Nationale, interviennent dans les écoles maternelles et élémentaires. Ils contribuent à assurer avec les équipes pédagogiques un travail pour prévenir les difficultés qui peuvent gêner la progression et l'insertion des enfants à l'école.

Le professeur :
 - ce qui empêche un enfant d'apprendre...
 - ce qui empêche un enfant de se sentir bien dans sa vie, à l'école, à la maison, avec les autres...
 Le psychologue parle avec les parents et l'enseignant.

Le réseau d'aides :
 Avec le réseau d'aides, on vient être au soutien et qui nous aide pour être disponible pour apprendre.

Le maître E :
 Avec le maître chargé de l'aide pédagogique, on apprend à réfléchir, à se mouvoir à l'école. On apprend à réussir.

⚠ L'enseignant de la classe remarque des signes de difficultés : instabilité, grande timidité, maladroitness, problèmes de langage ou d'apprentissages, difficultés d'adaptation à la classe ou au groupe...
 Si ces manifestations persistent malgré l'aide apportée en classe, il en parle aux parents et fait une démarche auprès du R.A.S.E.D.
 ⚠ Les parents s'inquiètent et ne comprennent pas les difficultés à l'école de leur enfant. Ils peuvent en parler avec le maître, qui en informe une personne du réseau d'aides.

Deux manières de nous contacter !
 ➤ de préférence, par l'intermédiaire de l'enseignant de la classe
 ➤ ou avec les coordonnées ci-dessous

☎

ES Ecole Gutenberg 19 Allée Gutenberg 93000 PANTHENAY Préambule téléphonique le lundi de 9h00 à 11h00 ☎ 01 49 64 02 03	Danièle GIMENO Psychologue de l'Éducation Nationale Patrice MILLET Maître E, enseignant chargé de l'aide pédagogique
--	---

2/ Effectifs de l'école

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL (par classe)
Arcélie	1	2	14	6						23
Virginie				6	16					22
Florence						12	10			22
Anaïk							12	11		23
Laure + Blandine								7	13	20
TOTAL (par niveau)	1	2	14	12	16	12	22	18	13	110

110 élèves présents actuellement.

3/ Horaires et fonctionnement de l'école

Groupe 1 : cycle 1 et cycle 2

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *		14h15-16h15	16h15-18h30
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *		14h15-16h15	16h15-18h30
Mercredi	7h15-8h45	8h45-	11h45-12h30 : Garderie		11h45-17h : Accueil de loisirs		17h-18h30 :
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30

Groupe 2 : cycle 3

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30
Mercredi	7h15-8h45	8h45-	11h45-12h30 : Garderie		11h45-17h : Accueil de loisirs		17h-18h30 :
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *		14h15-16h15	16h15-18h30
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30 APC *		14h15-16h15	16h15-18h30

Pour tous les élèves

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil : 8h35, début de la classe : 8h45, sortie : 12h00

Les mercredis

Accueil : 8h35, début de la classe : 8h45, sortie : 11h45

Pour les élèves des classes de PS/MS/GS, GS/CP et CE1/CE2

Les lundis et mardis après-midi

Accueil : 14h05, début de la classe : 14h15, sortie : 16h15

Les jeudis et vendredis après-midi

Accueil : 13h20, début de la classe : 13h30, sortie : 15h30

Pour les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2

Les lundis et mardis après-midi

Accueil : 13h20, début de la classe : 13h30, sortie : 15h30

Les jeudis et vendredis après-midi

Accueil : 14h05, début de la classe : 14h15, sortie : 16h15

4/ Elections des représentants des parents d'élèves

Elles auront lieu le vendredi 9 octobre 2014

Dépôt des listes de candidature : avant le 28 septembre 2015 à minuit.

Envoi des bulletins de vote se fera au plus tard le 2 octobre

Chaque parent est électeur sauf si l'autorité parentale lui a été retirée.

Si les parents sont séparés, il est nécessaire d'avoir l'adresse des deux parents pour envoi du matériel de vote, infos sur l'école (réunions), évaluations...

Bulletins de vote : on vote pour la liste entière (nom rayé = vote nul)

Rôle d'un représentant : présent au conseil d'école une fois par trimestre :

- vote le règlement intérieur
- transmettre aux autres membres du conseil d'école les questions des autres parents
- délibère sur les questions concernant le fonctionnement matériel de l'école et financier, l'aménagement du tps scolaire, les horaires, les projets...



5/ ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE

Une cotisation à l'association USEP de l'école est demandée aux familles. Elle permet de compléter l'aide financière de l'APE et de la Communauté de Communes, ce qui nous permet de financer l'ensemble de nos projets sur l'année.

- présentation du bilan de l'exercice de l'année 2014/2015

RECETTES		DEPENSES	
Subvention APE	3 342,00	Fichiers de maths CE1	122,58
Subvention CCPG	3 045,00	Photographe	1250,68
Vente de Noël et des photos	2 222,50	Affiliation USEP (4 classes)	821,65
Cotisation des familles à l'association USEP	1 281,00	DVD vierges	34,90
Vente des DVD	275,94	Sorties pédagogiques (5 classes : car + entrées)	5 558,11
		Dont 2 875,72 transport	
		Projet Jardin	178,54
		Projet peinture	279,44
		Divers (recettes, gouters, petit matériel, etc.)	501,36
		Abonnements divers	26,00
		Spectacles Maternelle	311,60
TOTAL		10 166,44	9 084,86

BENEFICE : 10 166,44 - 9 084,86 = + 1 081,58 euros sur l'année 2014/2015

L'école comptait 126 élèves l'année dernière : l'association USEP a versé pour chacun d'entre eux environ 72 euros.

La cotisation à cette association s'élève à :

- 15 euros par enfant
- 22 euros pour deux enfants
- 27 euros pour trois enfants

Cette cotisation n'est pas obligatoire mais permet de financer les projets de l'année.

6/ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont débutées la semaine du 14 septembre.

Elle aura lieu tous les lundis et mardis de 13h30 à 14h pour les élèves des classes de maternelle, GS/CP et CE1/CE2.

Elle aura lieu tous les jeudis et vendredis de 13h30 à 14h pour les élèves des classes CE2/CM1 et de CM1/CM2.

Groupe 1 : cycle 1 et cycle 2

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *	14h15-16h15		16h15-18h30
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *	14h15-16h15		16h15-18h30
Mercredi	7h15-8h45	8h45-	11h45-12h30: Garderie				17h-18h30 :
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30	15h30-16h15		16h15-18h30
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30	15h30-16h15		16h15-18h30

Groupe 2 : cycle 3

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30	15h30-16h15		16h15-18h30
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30	15h30-16h15		16h15-18h30
Mercredi	7h15-8h45	8h45-	11h45-12h30: Garderie				17h-18h30 :
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 APC *	14h15-16h15		16h15-18h30
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30 APC *	14h15-16h15		16h15-18h30

Ce dispositif a été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des élèves et à leur progression personnelle mais aussi de leur permettre d'avoir accès à des activités variées sur des temps en petits groupes (théâtre, initiation à l'espagnol, défis scientifiques,). Les dispositifs et publics retenus évolueront au cours de l'année scolaire.

Nous vous aviserons de la participation de votre enfant par le biais du cahier de liaison dans lequel se trouve un document à remplir sollicitant votre accord.

7/ Projets

- USEP : l'école est affilié à l'USEP les classes, exceptée celle de Mme Girardeau, feront des rencontres sportives avec d'autres écoles
- projet « Agir sur le climats scolaire » : l'école s'est inscrite dans ce projet et l'équipe enseignante est actuellement en train de réfléchir aux différents axes de ce projet (la continuité pédagogique et la prévention des violences et gestion de crise)
- piscine : Les élèves des classes de Mmes Métais et François iront à la piscine les lundis du 25 janvier au 4 avril 2016 de 14h40 à 15h20 ainsi que les GS de Mme Girardeau
- gympetits : Les élèves de la classe de Mme Girardeau et les GS de la classe de Mme Métais participeront cette année encore à la gympetits
- autres projets qui arriveront en cours d'année et dont vous serez informés lors des réunions de classe

8/ Informations diverses

➤ **Maladies et Médicaments :**

Si un enfant est malade, il est préférable de le garder à la maison.

pas de médicaments donnés à l'école hors PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établit entre l'école, la famille et le médecin scolaire. / voir avec le médecin scolaire

Docteur CHALUMEAU
Centre Médico-scolaire de Parthenay
42, avenue Mendès France
79 200 PARTHENAY

Tél : 05 49 94 12 26.

Les parents peuvent venir administrer le midi avec l'accord de l'enseignant.

Nous signaler si l'enfant a des médicaments dans son sac (si doit aller chez papa pour le week-end ou autre...)

➤ **Suivi extérieur :**

Merci de préciser à la maîtresse de votre enfant si votre enfant a un suivi à l'ext : UMPEA, orthophonie...et nous donner les coordonnées des personnes afin que l'on puisse prendre contact, si vous le souhaitez, pour un meilleur suivi de votre enfant.

➤ **Changement de coordonnées :**

Prévenez en cas de changement d'adresse, téléphone ou autre car il est très désagréable de s'en rendre compte lors d'un cas d'urgence que l'on n'a pas les bonnes coordonnées.

➤ **Assurance scolaire**

responsabilité civile obligatoire : dégâts causés par enfants

individuelle accident pas obligatoire mais vivement conseillée : dégâts subis par l'enfant

➤ **Fréquentation scolaire**

En inscrivant votre enfant à l'école, vous vous engagez à une fréquentation la plus régulière possible.

En cas d'absences répétées nous nous devons de prévenir l'inspection.

Prévenir en cas d'absence par téléphone : communiquer l'absence à la personne que vous avez au téléphone (le plus souvent Laure BESSAGUET) qui transmettra à l'enseignant.

➤ **Interdictions :**

- pas d'objets de valeur ou n'ayant aucun lien avec les activités scolaires
- les bijoux et jeux des enfants restent aux risques et périls des parents

➤ **Divers**

- marquer absolument les vêtements et si possible le doudou (étiquette)
- vigilance poux : examinez régulièrement la chevelure de votre enfant et informez-nous (pas d'éviction scolaire)
- dates : réunions classes
 - PS/MS/GS : le mardi 29 septembre à 18h
 - GS/CP : le mardi 6 octobre à 18h
 - CE1/CE2 : le lundi 5 octobre à 18h
 - CE2/CM1 : le vendredi 2 octobre à 18h
 - les CM : le jeudi 1^{er} octobre à 18h.